

Sources et méthodes

La connaissance des poissons du bassin de la Seine aux époques historiques dépend à la fois de l'apport des sources archéologiques et, de plus en plus au fil du temps, des données textuelles, qu'elles proviennent d'ouvrages imprimés ou d'archives manuscrites. Cependant, ces données directes s'avèrent très insuffisantes. Jusqu'au XVIII^e siècle, la composition de la faune ichthyologique d'un bassin versant n'intéressait guère le monde cultivé, celui qui écrivait et lisait. Parmi les documents, seuls des textes réglementaires apportent quelques précisions. Les apports de l'archéologie demeurent encore insuffisants. Les restes de poissons découverts lors des fouilles sont souvent mal conservés et en tous cas difficiles à individualiser donc à étudier (VAN NEER, ERVYNCK 1994). Par ailleurs, à partir du XIII^e siècle, les poissons destinés au marché circulent de plus en plus, qu'il s'agisse de poissons de mer ou de poissons d'eau douce élevés en étangs. Tous les ans, ce sont des milliers de carpes et d'anguilles qui affluent vers Paris, après avoir parcouru parfois plus de cent kilomètres par bateaux ou par charrettes, mais aussi vers toutes les agglomérations, grandes ou plus petites, du bassin de la Seine (BENOIT 2002). Il est donc très difficile, en s'appuyant sur les seules fouilles, de tirer des conclusions quant à la répartition de la population ichthyologique du bassin de la Seine. Il faut avoir recours à d'autres sources et croiser les données archéologiques et textuelles avec les recherches actuelles sur la vie des poissons, sur leurs habitats et sur leurs lieux de reproduction.

De nouvelles conditions

Les connaissances concernant l'époque gallo-romaine sont limitées, les fouilles effectuées sur la montagne Sainte-Geneviève fournissent des restes parmi lesquels la perche tient une bonne place. Cet échantillonnage s'explique sans doute par les qualités gustatives de ce poisson, mais ce choix n'était possible que parce que les conditions de développement de l'espèce s'y prêtaient. Les documents concernant le Moyen Age apparaissent beaucoup plus nombreux. Dès le VI^e siècle, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait une pêcherie sur la Seine en aval de l'île de la Cité ; les fouilles en cours confirment l'existence de telles installations, signe d'une exploitation de la ressource halieutique (LASTEYRIE 1887).

Les moulins à eau

Mais surtout, l'époque médiévale se caractérise par des modifications profondes dans l'aménagement des vallées qui ont transformé les conditions d'existence des poissons. L'accroissement du nombre des hommes du VIII^e au milieu du XIV^e siècle dans toute l'Europe occidentale est un fait indiscutable, particulièrement prononcé dans le bassin de la Seine. Les vallées se peuplent et les rapports entre l'homme et la rivière se modifient. Déjà présents à l'époque romaine, les moulins se sont multipliés au cours du Moyen Age. Au IX^e siècle, le polyptyque d'Irminon, un inventaire des biens de la très importante abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dénombre 84 moulins possédés par la communauté. De manière plus générale, les domaines monastiques du bassin de la Seine apparaissent remarquablement équipés, la grande majorité des réserves seigneuriales et des tenures paysannes se trouvent à moins de 5 km d'un moulin (CHAMPION 1996). Lorsque les sources écrites se multiplient, à partir du XI^e siècle, beaucoup de rivières de médiocre importance, de 1 à 3 selon la classification de Strahler, possédaient de nombreux moulins. A partir d'exemples précis, comme celui de la Vanne, on peut estimer qu'au milieu du XIV^e siècle, l'équipement en moulins des petites rivières atteignait un niveau souvent comparable, quant au nombre des appareils, à celui du XIX^e siècle (ROUILLARD 2003). Peut-on estimer l'impact du moulin sur le peuplement de la rivière ? L'obstacle qu'il présentait à la migration des poissons est difficile à mesurer, mais il n'a pas du peser de manière trop brutale sur les populations. Beaucoup de moulins étaient sur bief, donc contournables, et la hauteur de chute médiocre. Dans bien des cas elle n'excédait pas un mètre, ne présentant pas un obstacle insurmontable pour les saumons. Les nombreux canaux et fossés qui existaient alors dans les fonds de vallée, permettaient aux anguilles le contournement des barrages.

En revanche, la présence des moulins présentait l'avantage de créer de nombreux petits réservoirs, en amont des barrages et des roues, où pouvait se développer une végétation susceptible de nourrir les poissons, alors que la multiplication des chutes oxygénait l'eau (BENOIT *et al.* 2001 ; BENOIT *et al.* 2001 [2]). Il en résultait une capacité alimentaire plus importante qu'aux siècles précédents, mais en même temps une modification des conditions de vie de la faune. Hors des chutes, l'eau ralentissait, tendant à transformer le milieu. Des cours d'eau qu'il convenait auparavant de classer dans la zone du barbeau se transformaient en rivières de la zone de la brème. Les analyses obtenues à partir d'études archéologiques récentes semblent confirmer une hypothèse bâtie sur une interprétation des conditions hydrologiques (CLAVEL 2005).

La multiplication des canaux d'irrigation

Le moulin ne représentait qu'un aspect, essentiel mais non le seul, de l'aménagement des fonds de vallées du bassin de la Seine. Issus d'un ruisseau ou d'un bief, un système de petits canaux et de fossés conduisait l'eau dans les prés pour les irriguer en hiver afin de préserver le sol d'un gel trop important, mais aussi pour apporter des nutriments. Ce réseau de canaux, bordé très souvent de saules, offrait aux poissons un milieu très favorable au développement des certaines espèces, en particulier des petits cyprinidés, comme à la circulation des anguilles (ROUILLARD 2003).

La multiplication des étangs

Au moment où l'équipement en moulins atteignait son apogée médiéval, l'Europe occidentale se couvrait d'étangs. Indiscutable, le fait reste mal connu ; sa chronologie exacte, les promoteurs de ces opérations, moines et seigneurs, demeurent souvent des énigmes pour les historiens. C'est sans doute au XI^e siècle que le phénomène prend de l'importance et des créations d'étangs sont encore sensibles jusqu'au XIV^e siècle. Il faut relier la multiplication des étangs au grand mouvement de croissance rurale, mais aussi urbaine, qui marque alors l'Occident. Le cas le mieux étudié est celui des monastères cisterciens, car la documentation conservée par ces moines est d'une exceptionnelle qualité. Cependant, cette qualité documentaire ne doit pas faire attribuer aux Cisterciens tout le mérite d'avoir doté d'étangs les hautes vallées du bassin versant (BENOIT, ROUILLARD 2000). Beaucoup de retenues d'eau n'appartenaient pas aux moines qui, s'ils en ont créées, en ont reçues aussi en don. A côté de petits seigneurs, le roi de France et le duc de Bourgogne ont possédé de très importants patrimoines en étangs (BECK 2004 ; ROUILLARD, MAUPOUME 2004). Ces étangs répondent à des besoins différents. Ils ont permis de récolter les eaux de drainage de zones marécageuses, ont protégé des sites d'occupation humaine, en particulier les monastères établis en fond de vallée. Ils ont créé des chutes et des réserves d'eau pour alimenter des roues de moulins. Au-delà de ces multiples fonctions, une raison fondamentale de leur implantation a été de fournir du poisson à une population de plus en plus nombreuse qui devait s'abstenir de viande tous les vendredis mais aussi pendant le carême, l'Avent et les vigiles des fêtes religieuses. Au total, on estime que les Chrétiens au Moyen Age devaient "faire maigre" 110 à 120 jours par an (MANE 2004). La création des étangs correspond donc à la naissance d'une nouvelle pisciculture en Europe occidentale, fondée sur l'élevage d'un poisson étranger, la carpe. Supportant bien les eaux stagnantes, se reproduisant en captivité, prolifique, fournissant rapidement une chair appréciée, résistant bien aux transports, elle possédait des qualités qui

convenaient parfaitement à l'alimentation des communautés monastiques comme au marché urbain en pleine croissance (BENOIT 2002). Grâce aux données des textes et de l'archéologie, il a été possible à R. Hoffmann de retracer les grandes étapes de sa pénétration en Europe occidentale (HOFFMANN 1994). Les résultats de fouilles récentes permettent de faire remonter la présence de la carpe dans l'alimentation des habitants du bassin de la Seine à la fin du XIIe siècle (CLAVEL 2005). D'autres espèces comme le carassin ou le rotengle accompagnaient la carpe. Très rapidement, ces poissons se sont échappés des étangs et ont commencé à peupler les cours d'eau (VAN NEER, ERVYNCK 2004).

Au-delà, l'existence de ces étangs liée à la multiplication des biefs de moulins et à la mise en place d'un réseau de fossés, ont apporté aux cours d'eau de niveau 1 à 3 un accroissement de leurs capacités nutritives, en développant la croissance des algues, plus particulièrement au printemps, moment où, au sortir de l'hivernage la majeure partie des cyprinidés, comme la carpe, doit compenser une longue période de léthargie. C'est aussi l'époque du frai de la plupart des espèces ; tous les poissons ont besoin d'une nourriture abondante (BENOIT *et al.* 2001). En revanche, même si les documents écrits manquent totalement, il est certain que la multiplication des barrages dans les hautes vallées, a pu être nuisible aux espèces migratrices, en particulier les saumons et les truites, en détruisant les frayères et en élevant des obstacles à la remontée des poissons. Les barrages d'étangs étaient souvent beaucoup plus hauts que ceux qui déviaient les biefs des moulins et aucun aménagement permettant la remontée des migrateurs n'équipait alors les déversoirs. Cependant, les ruisseaux sans étangs ne manquaient pas pour limiter le phénomène.

Bilan des conditions favorables à une intense exploitation de la ressource halieutique

Ainsi, le Moyen Age central, du XIe au XIIIe siècle, a été une époque où la population ichtyologique a bénéficié de conditions favorables à son développement exprimé en nombre d'individus. Il semble que le nombre d'espèces ait légèrement augmenté, la carpe nouvellement introduite comme poisson de pisciculture, a très rapidement trouvé sa place dans de nombreux cours d'eau.

A la fin du Moyen Age, des textes règlementaires fournissent une vision plus précise et complémentaire des poissons pêchés dans la Seine et ses affluents. Le plus ancien remonte au règne de Philippe le Bel. Vingt-trois textes, entre 1289 et 1415, concernant soit la Seine ou certains de ses affluents comme l'ordonnance de 1317 touchant à l'Yonne, soit l'ensemble du royaume, permettent de fournir une certaine image, à travers les poissons pêchés, de la population ichtyologique. En suivant un ordre alphabétique, l'ablette, l'anguille, le barbeau, la

brème, le brochet, la carpe, le chevaine, le gardon, la tanche, la truite, le vairon, la vandoise constituent un ensemble qui se retrouve à travers l'essentiel des textes. Manquent les anadromes, en particulier le saumon et l'alose, mais aussi l'esturgeon et la lamproie. Il est très probable que ces espèces sont celles que Charles IV le Bel comprend sous la dénomination de "poisson de la Loire" dans son ordonnance de 1326 (ROUILLARD 2004). Si cette hypothèse est exacte, elle signifierait que les saumons devenaient rares, ce que semble confirmer le fait que dans la seigneurie de Saint-Germain-des-Prés, ces poissons, considérés comme poissons royaux, devaient être déposés dans une chapelle de l'église. En 1455, six saumons seulement furent remis à l'abbaye par des pêcheurs (CAYLA 2004). Quant à l'esturgeon, s'il lui arrive de remonter la Seine et la Marne encore au XVIIIe siècle, la chose apparaît assez exceptionnelle pour qu'on en garde le souvenir plusieurs décennies plus tard (RETZ 1870). Aucun des documents médiévaux consultés ne signalent sa présence au Moyen Age hors de l'estuaire ; il en va de même de la lamproie (LARDIN, JEGOU 2004).

Une telle raréfaction des anadromes peut s'expliquer par les modifications des cours supérieurs de bassin, mais aussi par des phénomènes de surpêche touchant les espèces les plus fragiles dont l'esturgeon. En effet, la pression halieutique apparaît forte. La pêche est une affaire de professionnels, certains pêchaient à la ligne ou avec des filets poussés par l'homme dans le cours d'eau, "au trouble" ou "au marchepied", mais d'autres possédaient des pêcheries. C'étaient en particulier des gords, c'est-à-dire des barrages faits d'alignements de pieux tenant des claies ou des filets, les ailes du gords, qui conduisaient le poisson vers l'appareil de capture, le plus souvent une grande nasse. En fonction de leur orientation, ces gords pêchaient les poissons migrateurs montants ou avalants. Parmi les poissons montants se plaçaient les plus nobles, esturgeons et saumons, mais aussi des espèces qui l'étaient moins, comme les aloses dont la chair est supérieure lorsqu'elle remontent le courant en mai et juin, pour rejoindre les frayères.

Des gords fonctionnaient à la descente ; ils capturaient en particulier les anguilles avalantes. D'autres pièges les attendaient, les pêcheries sous les ponts comme à Paris sous le pont Marie et sous le Pont-aux-Meuniers. De grands filets en entonnoir, les poches, barraient une arche du pont. On y capturait des anguilles par centaines (BENOIT 2004). Il apparaît de manière évidente que la pression de la pêche sur le milieu était considérablement plus forte qu'elle ne l'est de nos jours. La question de la surpêche se posait déjà et à plusieurs reprises les rois règlementèrent en la matière, particulièrement en fixant une taille limite aux mailles des filets et en interdisant la pêche durant les périodes de frai (ROUILLARD 2004).

L'Epoque moderne

Le même souci de préservation de la ressource se retrouve à l'Epoque moderne et les textes réglementaires signalent l'existence des mêmes poissons. Le *Traité de la Police* de Nicolas de La Mare, fournit une liste des poissons "qui sont les plus connus et d'un plus grand usage". Il cite la truite, la perche, le brochet, la carpe, le barbeau, le chevaine, la vandoise, le gardon, la tanche, la lotte, la bourbotte, c'est-à-dire la lotte de rivière, la loche, le vairon et l'ablette. Il ne prend pas en compte l'anguille et le goujon considérés comme des poissons d'eau douce qui se trouvent parfois en mer, ni l'esturgeon et l'éperlan, poissons de mer "qui passent parfois par les rivières" (LA MARE 1719). Les poissons pêchés à Corbeil au début du XVIIe siècle constituent une liste moins longue, mais sans doute plus proche de la réalité, des poissons pêchés dans la Seine. On y trouve le gardon, le barbeau, le brochet, l'anguille, la carpe, l'alose et la truite. La présence de truites apparaît comme un signe de qualité de l'eau, mais le saumon semble être déjà un poisson très rare, voire absent (CAVALIER 1994). Ces listes, constituées de manière très différente, la première extraite d'un traité, la seconde établie à partir de règlements, montrent une diversité certaine de la population de la Seine aux XVIIe et XVIIIe siècles avec, cependant, un recul du saumon et une quasi disparition de l'esturgeon en amont de Paris. Cette belle continuité n'en cache pas moins des transformations du milieu qui ont entraîné des modifications profondes du peuplement ichthyologique du bassin de la Seine.

La transformation du milieu urbain

A partir de l'Epoque moderne, des faits sans rapports avec les techniques de pêche et la quantité de poisson pris ont, sans que personne sans doute ne s'en rende compte, bouleversé les conditions de vie des poissons dans Paris. La Seine médiévale traçait dans Paris un grand méandre et de nombreuses îles qui offraient à la fois aux poissons les grèves et les hauts-fonds indispensables pour le frai, ainsi que des zones d'alimentation et de repos. La ville devient de moins en moins accueillante pour les poissons résidents, même s'ils trouvent sur place une nourriture fournie par les déchets de toute sorte. C'est au cours du règne de Philippe Auguste, au tournant des XIIe et XIIIe siècles, que pour la première fois la documentation écrite fait allusion à un quai construit à Paris ; il s'agit du quai des Grands Augustins. Jusqu'au XIVe siècle, les textes demeurent très rares concernant les aménagements de berges dans les villes. Sous Charles V, le quai de la Mortellerie, en amont de la place de Grève, a été planté d'ormes puis pavé. Au début du XVe siècle, les *Très Riches heures du duc de Berry* représentent le quai du Louvre : la maçonnerie plonge directement dans la Seine (BENOIT 2000). Les

comptes de la ville, dans la seconde moitié du XVe siècle, contiennent de nombreuses allusions à des travaux de maçonnerie effectués sur les quais (GUINDOLLET 1991). Les plans du XVIe siècle montrent leur multiplication. A en croire le plan de Truschet et Hoyau, dessinant Paris vers 1552, des quai bâtis occupaient, *intra muros*, plus de la moitié des berges en rive droite. Cette évolution, qui permettait de contrôler les divagations du fleuve, de faciliter l'accès à l'eau par de nombreux escaliers, de protéger la ville des crues mineures tout en facilitant la circulation, s'est confortée au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle. Le plan Turgot, daté de 1739, représente une Seine presque totalement enserrée dans des quais (DERENS 1994). Ainsi disparaissaient les lieux de vie et de reproduction de nombre d'espèces.

Le flottage, une catastrophe pour la haute Yonne

En amont, le retour à la culture d'un certain nombre d'étangs piscicoles dès la première moitié du XVIe siècle ne semble pas avoir modifié les populations de poisson. En revanche, aux XVIe et XVIIe siècles, de grands changements se produisent. Les besoins de la capitale, dont la population atteignait 350 000 habitants vers 1550, ont conduit les Parisiens à aller chercher le bois indispensable au chauffage comme à la cuisson des aliments, en particulier le pain, dans les hautes vallées de l'Yonne et de ses affluents, dont la Cure et le Cousin. Un système d'exploitation se met en place pour apporter les bûches dans les ports de Clamecy et de Vermenton où elles étaient mises en radeau. Pour permettre aux bûches d'accéder au port, il fallait les faire flotter sur des ruisseaux étroits, où la quantité d'eau s'avérait insuffisante et où alternaient des pentes fortes encombrées de roches et des secteurs plus calmes. Afin de remédier à ces inconvénients, les marchands de bois, appuyés par la monarchie et la municipalité parisienne, ont créé des étangs pour stocker l'eau dans la partie haute des cours. Du XVIe au XVIIIe siècle, les retenues d'eau se sont multipliées : la carte dressée par l'abbé Delagrive entre 1732 et 1737 en compte 99. Dans le seul bassin de la haute Yonne et de ses affluents, l'Auxois, l'Angoison et l'Oussière, le nombre des étangs recensés passe de 34 en 1732 à 52 en 1880. Les créations se multiplient encore dans les années 1780. La plupart du temps de dimensions très modestes, ces étangs n'étaient pas conçus pour la pêche. L'eau était lâchée, c'était la "courée" qui vidait les petits étangs parfois en moins de deux heures ; quelques jours suffisaient à les remplir (BENOIT *et al.* 2004 [1]). De telles conditions d'exploitation s'avéraient très défavorables à la vie des poissons. Pour éviter que toute l'eau ne serve à autre chose qu'à l'alimentation en bois de la capitale, un règlement interdit la

pisciculture dans ces réservoirs (REZE 2002). Les étangs, de plus en plus nombreux dans les hautes vallées, détruisirent de nombreuses frayères à saumon et à truite.

Au débouché des étangs, les ouvriers jetaient alors les bûches dans le flot. Afin que le bois circule, les cours ont été rectifiés, les méandre recoupés ; en 1672, l'autorité royale ordonna la suppression de toute végétation au bord de cours d'eau flottés pour éviter que les bûches se prennent dans les branches et pour permettre l'accès facile des ouvriers au cours d'eau en cas d'embâcle. Les recherches sur la faune actuelle laissent entendre la catastrophe que de telles mesures ont eu pour les poissons. Les barrages établis interdisaient en bien des cas l'accès aux frayères alors que, pour d'autres espèces, la rectification des cours détruisait les lieux de reproduction et de vie des poissons. Par ailleurs la suppression de la ripisylve, rendue obligatoire pour faciliter la circulation des bûches et l'accès à la rivière, entraînait celle des racines, bien des lieux de vie des poissons se trouvaient anéantis (BENOIT *et al.* 2004). On peut estimer, comme le fait se produit actuellement au Canada, que dans les zones de concentration des bois, là où ils étaient sortis de l'eau avant d'y être plongés à nouveau, l'écorce se détachait et contribuait à la détérioration de la qualité de l'eau par un effet d'eutrophisation et contribuait à la destruction de l'habitat benthique (PAN 2000). Globalement, le système de flottage qui a permis à Paris de s'approvisionner en bois, a eu des conséquences catastrophiques pour les populations du bassin supérieur de l'Yonne, aussi bien pour les espèces sédentaires que pour les espèces migratoires.

Les canaux : l'ouverture du bassin à de nouvelles espèces

L'évolution de la France au début de l'Époque moderne n'apporte cependant pas que des facteurs de péjoration de la faune aquatique. En 1604, après des études préparatoires, le chantier du canal de Briare, reliant le bassin de la Seine à celui de la Loire par la vallée du Loing, est adjugé à un entrepreneur, Hugues Cosnier. Après bien des péripéties, le canal, ouvert en 1642, connut un franc succès. La première liaison entre deux grands bassins hydrographiques français permettait le passage des bateaux et autorisait celui des poissons. D'autres liaisons suivirent, mais beaucoup plus tardivement. Pour ne noter que les premières liaisons entre les bassins, le canal de Picardie relia la Somme à l'Oise en 1737 seulement et il fallut attendre 1793 pour que la Saône, donc le bassin du Rhône, soit reliée à la Loire par le canal du Charolais, dit maintenant canal du Centre, et donc indirectement à la Seine. La liaison directe du bassin de la Saône à celui de la Seine, par le canal de Bourgogne, entreprise en 1775 ne fut achevée que dans les années 1840. Le canal de Saint-Quentin établit un lien avec l'Escaut au cours de la première moitié du XIX^e siècle, époque de la réalisation du canal

de la Marne au Rhin ouvert en 1853. En un peu plus de deux siècles, le bassin de la Seine s'est trouvé relié à tous les bassins voisins, en particulier à ceux de l'est, l'ensemble Rhône-Saône et Rhin dont la richesse faunistique s'avérait supérieure. Sans qu'il soit encore possible de fixer une chronologie de leur apparition ni retrouver les chemins exacts qu'ils ont suivis, des poissons comme la grémille, le hotu, l'ombre et le sandre, sont maintenant bien implantés dans le bassin de la Seine. Parmi les derniers arrivés, le silure est aujourd'hui très présent dans la Seine et ses affluents.

Détérioration des conditions de vie des poissons en certains secteurs du bassin, difficultés de circulation pour les migrateurs, d'abord pour l'esturgeon et de plus en plus pour le saumon et l'alose, alors que la biodiversité s'accroît, autant de caractéristiques qui ne feront que s'accroître, parfois de manière dramatique, aux XIX^e et XX^e siècles.

Bibliographie

BENOIT 2000, BENOIT P., " Ports et quais ", dans *La Seine et Paris*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2000, p. 50-52.

BENOIT 2002, BENOIT P., « La carpe au Moyen Age », dans JAMES-RAOUL D., THOMASSET C. éd.°, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Paris, presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p. 227-236.

BENOIT 2004, BENOIT P., "La pêche dans le domaine de la ville de Paris au XV^e siècle", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

BENOIT *et al.* 2001, BENOIT P., BERTHIER K., BILLEN G., GARNIER J., « Genèse des paysages hydrologiques des secteurs amont du bassin de la Seine. Tentative de bilan du fonctionnement des territoires organisés par les abbayes cisterciennes », dans *Programme « PIREN-Seine » . Rapport d'activité 2000*, Paris, CNRS, UMR 7619, 2001.

BENOIT *et a.l.*, 2004 [1], BENOIT P., BERTHIER K., BOËT Ph., REZE Ch., "Les aménagements hydrauliques liés au flottage du bois, leur impact sur le milieu fluvial. XVII^e-

XVIIIe siècles", dans BURNOUF J., LEVEAU Ph., dir, *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, CTHS, 2004, p. 311-320.

BENOIT *et al* 2004 [2,] BENOIT P., BERTHIER K., BILLEN G., GARNIER J., « Agriculture et aménagement du paysage hydrologique dans le bassin de la Seine aux XIVE et XVe siècles", dans BURNOUF J., LEVEAU Ph., dir., *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, CTHS, 2004, p. 235-244.

BENOIT, ROUILLARD 2004, BENOIT P., ROUILLARD J., "Medieval hydraulics in France", dans SQUATRITI P. ed, *Working with water in medieval Europe*, Leiden, Brill, 2000, p. 161-215.

CAVALIER 1994, CAVALIER P., "Le fief de la Mothe ou maîtrise de l'eau de Corbeil au début du XVIIIe siècle", dans *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, t. 45, *La Seine et son histoire en Ile-de-France*, 1994;, p. 169-192.

CAYLA 2004, CAYLA O., "La pêche à Paris aux XVe et XVIe siècles à travers les comptes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

CLAVEL 2005, CLAVEL B., L'apport de l'archéozoologie dans l'étude de la pêche, communication au colloque *Des rivières, des hommes une longue histoire*, Corbeil, 4 et 5 novembre 2005, à paraître.

DERENS 1994, DERENS J., *A la découverte des plans de Paris : du XVIe au XVIIIe siècle. Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 14 juin-25 septembre 1994*, Paris 1994, 32 p.

GUINDOLLET 1991, GUINDOLLET B., "La fourniture de pierre à bâtir sur les chantiers de la ville de Paris, fin XVe-début XVIe siècle", dans LORENZ J., BENOIT P., éd., *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes I*, Paris, CTHS, 1991, p. 263-274.

HOFFMANN 1994, HOFFMANN R., "Remains and verbal evidences of carp (*Cyprinus carpio*) in Medieval Europe", dans VAN NEER W., éd. *Fish exploitation in the past. Proceedings of the 7th meeting of the ICAZ Fish Remains Working Group, Annales du Musée d'Afrique Centrale, Sciences géologiques*, 274, Tervuren, 1994 p. 139-150.

LARDIN, JEGOU 2004, LARDIN Ph., JEGOU L., "La pêche en Basse-Seine à la fin du Moyen Age", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

LA MARE 1719, LA MARE N. de, *Traité de la police*, t. 3, Paris, 1719, p. 283-290.

LASTEYRIE R. de, *Cartulaire général de Paris*, t. I, Paris, 1887, p. 4.

MANE 2004, MANE P., "Représentations figurées de la pêche en eau douce (IX^e-XV^e siècles)", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

PAN 2000, *Programme d'action du Canada pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAN)*, juin 2000, <http://www.ec.ca/marien/npa-pan.htm>

PINON 1995, PINON P., *Canaux. Rivières des hommes*, Paris, R.E.M.P.A.R.T., Desclée de Brouwer, 1995, p. 22-25.

RETZ 1870, Cardinal de RETZ, *Mémoires*, FEILLET A., éd., t 1. 1613-1648, Paris, Hachette, 1870, p. 82.

REZE 2002, REZE Ch., *Les aménagements du réseau hydrographique du Morvan pour le flottage du bois*, mémoire de maîtrise d'Archéologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2002.

ROUILLARD 2003, ROUILLARD J., *L'homme et la rivière. Histoire du bassin de la Vanne au Moyen Age (XII^e-XVI^e siècle)*, Thèse d'histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003.

ROUILLARD 2004, ROUILLARD J., "La législation royale de la pêche en eau douce du XIII^e au début du XV^e siècle", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

ROUILLARD, MAUPOUMET 2004, ROUILLARD J., MAUPOUMET V., "Les étangs royaux sous Philippe le Bel d'après les comptes royaux", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.

VAN NEER, ERVYNCK 1994, VAN NEER W., ERVYNCK A., *L'archéologie et le poisson*, Ath, ASBL, 1994.

VAN NEER, ERVYNCK 2004, VAN NEER W., ERVYNCK A., "Apport de l'archéozoologie à la connaissance de l'exploitation de l'eau douce au Moyen Age et à l'Epoque moderne en Belgique", dans BENOIT P., LORIDANT F., MATTEONI O., *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Age, Actes des 1^{es} Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Lille, Conseil général du Nord, 2004.